

**Mot d'ouverture pour l'honorable Patty Hajdu,  
ministre de la Santé**

**Étude du SOCI sur la mise en œuvre du Cadre fédéral  
sur l'état de stress post-traumatique (ESPT)**

**21 avril 2021 (à confirmer)  
Ottawa (Ontario)**

Temps de parole alloué : 5 minutes

Durée du discours : 949 mots (6 minutes)

*L'allocution définitive fait foi.*

## **Introduction**

Madame la présidente et honorables membres du Comité :

Je suis heureuse d'être ici aujourd'hui pour faire le point sur la mise en œuvre du *Cadre fédéral sur l'état de stress post-traumatique*.

Permettez-moi de commencer par une mise en contexte.

Comme vous le savez, la *Loi sur le cadre fédéral relatif à l'état de stress post-traumatique* est entrée en vigueur en juin 2018. La Loi a mené à la Conférence nationale sur l'ESPT en avril 2019, où des experts de partout au pays, y compris des personnes ayant une expérience vécue, ont partagé leurs connaissances et leurs points de vue. Grâce à leur participation, nous avons élaboré le premier *Cadre fédéral sur l'état de stress post-traumatique* au Canada.

## **Contexte de la pandémie de COVID-19**

Le Cadre a été publié en février 2020, juste avant que la COVID-19 soit déclarée pandémie mondiale.

Dans le contexte de la COVID-19, de nombreux travailleurs essentiels doivent faire face à des risques accrus qui les rendent plus vulnérables aux traumatismes et au stress post-traumatique.

Il faudra peut-être attendre un certain temps avant de connaître toutes les répercussions de la pandémie sur la santé mentale des Canadiens, car les symptômes de l'ESPT peuvent prendre des mois, voire des années à se manifester.

Il est urgent de comprendre l'ESPT, sa prévalence au Canada, et d'aider les gens à obtenir rapidement de l'aide efficace.

L'Agence de la santé publique du Canada et d'autres partenaires fédéraux se sont rapidement concentrés sur les efforts d'intervention dans la lutte contre la COVID-19, y compris sur les répercussions de la pandémie sur la santé mentale.

Toutefois, les thèmes clés des données et du suivi, des lignes directrices et des pratiques exemplaires, de l'éducation et de la collaboration — qui ont été explorés à la conférence et dans le cadre de l'élaboration du Cadre — sont également pertinents dans le contexte actuel.

## **Initiatives en cours**

J'aimerais maintenant attirer notre attention sur certaines des activités qui nous aident à mieux comprendre les répercussions de l'ESPT partout au pays.

À l'heure actuelle, l'Agence de la santé publique du Canada, en collaboration avec Statistique Canada, élabore

deux enquêtes nationales visant à améliorer le suivi du taux d'ESPT chez divers Canadiens.

La première est l'**Enquête sur la COVID-19 et la santé mentale**, qui vise à évaluer l'incidence de la COVID-19 sur la santé mentale et le bien-être des Canadiens. Elle comprend également des questions sur les symptômes de l'ESPT.

Les résultats de la première collecte de données indiquent que 6 % des Canadiens ont obtenu un résultat positif au dépistage de l'ESPT (et ont déclaré des symptômes modérés à graves de l'ESPT).

La prévalence était deux fois plus élevée chez les femmes (8 %) que chez les hommes (4 %), et particulièrement élevée chez les femmes de 18 à 34 ans (12 %), ainsi que chez les travailleurs de première ligne (comme les premiers intervenants, les infirmières et les médecins) (10 %).

Une deuxième collecte de données de cette enquête est en cours et les résultats sont attendus pour l'automne.

En outre, l'ASPC a élaboré une enquête plus axée sur l'ESPT avec Statistique Canada (l'Enquête sur la santé mentale et les événements stressants). La collecte des données est en cours et les résultats sont également attendus pour l'automne.

Enfin, l'**Initiative sur la santé mentale et la COVID-19 des Instituts de recherche en santé du Canada** recueille

rapidement des données probantes pour appuyer la prise de décisions sur l'intervention en santé mentale à la suite de la pandémie.

Guidée par un groupe consultatif d'experts, cette activité informe les Instituts de recherche en santé du Canada, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada sur la façon d'accéder aux meilleures données probantes et de les mobiliser pour soutenir efficacement les systèmes et les services de santé mentale au Canada.

L'information et les données recueillies dans le cadre de ces activités fourniront des données probantes importantes pour éclairer la conception et la prestation de services et du soutien en santé mentale partout au pays.

J'aimerais également mentionner que dans le Budget 2021, on propose une nouvelle enveloppe de financement stratégique pour le portefeuille de la Santé et Anciens Combattants Canada qui appuiera les programmes visant l'ESPT et la santé mentale.

Le budget propose d'accorder un financement de 50 millions de dollars sur deux ans à Santé Canada pour appuyer un volet de programmes de santé mentale axé sur le traumatisme et l'ESPT pour les populations ayant un risque élevé de vivre un traumatisme lié à la COVID-19.

L'Agence de la santé publique du Canada recevrait un financement de 100 millions de dollars sur trois ans pour soutenir les interventions en santé mentale pour les

populations touchées de façon disproportionnée par la COVID-19, notamment les travailleurs, les travailleurs de première ligne, les aînés, les Autochtones, les jeunes et les Canadiens racialisés et noirs.

Le budget de 2021 propose également de fournir 45 millions de dollars sur deux ans pour contribuer à l'élaboration de normes nationales en matière de service en santé mentale en collaboration avec les provinces et les territoires, des organismes de santé et des intervenants clés.

De plus, le budget propose 62 millions de dollars pour le portail Mieux-être ensemble Canada afin qu'il puisse continuer à fournir aux Canadiens des outils et des services pour soutenir la santé mentale et le bien-être.

## **Conclusion**

En Conclusion, nous reconnaissons que le SSPT a un impact important et continu sur les individus, les familles, les collègues et les collectivités.

Bien que nous soyons un peu plus d'un an depuis l'annonce du Cadre fédéral sur le SSPT, nous continuons de répondre aux exigences législatives du Cadre fédéral et à la pandémie COVID-19.

Grâce à des efforts concertés, le gouvernement du Canada collabore avec ses partenaires pour améliorer la vie des Canadiens et des personnes touchées par l'ESPT.

J'attends avec impatience les résultats de l'étude de ce Comité sur l'ESPT et sur le rôle du Cadre fédéral pour éclairer notre mise en œuvre des initiatives.

Merci.

### Messages clés :

- Notre gouvernement reconnaît l'impact considérable que le trouble de stress post-traumatique (TSPT) a sur les personnes, les familles, les communautés et les lieux de travail.
- La *Loi sur le cadre fédéral relatif à l'état de stress post-traumatique* est entrée en vigueur le 21 juin 2018.
- En avril 2019, nous avons tenu une conférence nationale dans le cadre de l'une de nos principales activités de mobilisation. L'événement a réuni 200 participants, y compris des personnes ayant une expérience vécue.
- Nous avons publié le premier Cadre fédéral relatif au TSPT en janvier 2020 (annoncé le 13 février 2020). Nous cherchons maintenant à renforcer l'échange de connaissances et la collaboration avec les partenaires et les intervenants sur le TSPT et ses répercussions par la mise en œuvre du Cadre.

Nous sommes au début de l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du Cadre. Les leçons tirées de la pandémie, dont les pratiques exemplaires et prometteuses pour répondre aux préoccupations en matière de santé mentale des Canadiens, y compris les travailleurs de première ligne et les travailleurs essentiels, et l'amélioration de l'accès aux outils de soutien en santé mentale, éclairent nos priorités de mise en œuvre.

- Comme l'exige la loi, nous allons faire rapport sur l'efficacité du Cadre dans les cinq ans suivant sa publication, c.-à-d., en janvier 2025.

### CONTEXTE

- L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a consulté des parties prenantes et d'autres experts dans le domaine du TSPT et de la santé mentale, ainsi que des organisations autochtones tout au long de l'élaboration du Cadre.
- Le Cadre énonce la vision, les principes directeurs et les mesures du gouvernement du Canada pour lutter contre le TSPT lié à la profession, et définit quatre domaines d'action prioritaires : les données et le suivi; les lignes directrices et les pratiques exemplaires; le matériel didactique; et le renforcement de la collaboration. Le Cadre reconnaît également les personnes touchées par le TSPT non lié à des activités professionnelles et que l'application générale sera considérée dans la mise en œuvre des mesures fédérales.
- Le Cadre s'appuie sur les initiatives fédérales existantes, notamment l'initiative *Soutenir le personnel de la sécurité publique du Canada : plan d'action sur les blessures de stress post-traumatique*, qui met l'accent sur le soutien de la santé mentale du personnel chargé de la sécurité publique, et le Centre d'excellence sur le TSPT et les états de santé mentale connexes, créé récemment et financé par Anciens Combattants Canada.
- Avant la publication du Cadre, le gouvernement du Canada a fait des investissements afin de lutter contre le TSPT (ex. : en vue d'améliorer l'accès aux services de santé mentale et la recherche).

## RÉSUMÉ RAPIDE – ÉCHÉANCIER DU CADRE FÉDÉRAL

- Comme l'exige la loi, nous allons faire rapport sur l'efficacité du Cadre dans les cinq ans suivant sa publication, c.-à-d., en janvier 2025.

### LE CADRE : VUE D'ENSEMBLE

#### PORTÉE

Le Cadre fédéral porte principalement sur le TSPT lié aux professions. Le Cadre reconnaît également les personnes touchées par le TSPT non lié à des activités professionnelles et l'application générale sera considérée dans la mise en œuvre des mesures fédérales.

#### OBJECTIF

Renforcer la création et l'échange de connaissances et la collaboration à l'échelle du gouvernement fédéral, ainsi qu'avec les partenaires et les intervenants, afin d'éclairer des mesures, des programmes et des politiques de santé publique pratiques et fondés sur des données probantes, de réduire la stigmatisation et d'améliorer la reconnaissance des symptômes et des répercussions du TSPT.

#### VISION

Un Canada où les personnes vivant avec le TSPT, leurs proches et les personnes à risque de développer le TSPT sont reconnus et soutenus tout au long de leur cheminement vers la guérison, la résilience et la prospérité.

#### PRINCIPES DIRECTEURS

- ▶ Compléter les initiatives actuelles et tirer parti des partenariats.
- ▶ Promouvoir des approches compatissantes, sans jugement et fondées sur les forces.
- ▶ Fonder les initiatives sur la preuve de ce qui fonctionne ou de ce qui semble prometteur.
- ▶ Comprendre l'équité, la diversité et l'inclusion et y réagir.
- ▶ Appliquer une approche axée sur la santé publique.

#### DOMAINES PRIORITAIRES

#### MESURES FÉDÉRALES

##### DONNÉES ET SUIVI

- ▶ Explorer des stratégies permettant d'appuyer des activités de surveillance à l'échelle nationale et examiner la faisabilité d'utiliser les données administratives sur la santé et le jumelage amélioré des données pour identifier les cas de TSPT et présenter les taux.
- ▶ Continuer d'appuyer la collecte de données sur le TSPT.

##### LIGNES DIRECTRICES ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

- ▶ Collaborer avec les partenaires et mobiliser des experts afin de rassembler les lignes directrices existantes sur le TSPT, et de cerner les lacunes possibles.
- ▶ Continuer d'appuyer la recherche afin de combler les lacunes en matière de renseignements sur le TSPT, de formuler des conseils efficaces à l'intention des fournisseurs de soins de santé et de promouvoir la prise de décisions fondée sur des données probantes.

##### MATÉRIEL DIDACTIQUE

- ▶ Collaborer avec les partenaires et mobiliser les fournisseurs de soins de santé afin de recenser le matériel didactique actuel sur le TSPT, de comprendre les lacunes en matière de formation, et d'obtenir des conseils sur les pratiques exemplaires en matière de diffusion, d'adaptation et d'utilisation du matériel didactique.

##### RENFORCER LA COLLABORATION

- ▶ Collaborer avec les partenaires et les intervenants afin de déterminer les meilleurs mécanismes pour accroître la collaboration entre les principaux ministères, partenaires et intervenants, ainsi que pour assurer la mise en commun continue des renseignements, y compris l'adoption d'une terminologie, de définitions et d'un langage sécuritaire qui soient uniformes et adaptés sur le plan culturel en ce qui concerne le TSPT et les traumatismes.